

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

École municipale FONTA MUSIQUE



PROJET D'ÉTABLISSEMENT

École municipale FONTA MUSIQUE

Ce Projet d'Établissement s'inscrit dans le cadre du :

- Schéma Départemental des enseignements artistiques et de l'action culturelle du département de l'Isère avec objectif d'application en 2016
- Schéma National d'orientation pédagogique de l'enseignement initial de la musique d'avril 2008

Il s'articule autour de 3 axes :

- L'Enseignement artistique – pratique de l'instrument
- L'Éducation artistique – sensibilisation des publics à la musique
- La Production artistique – projets organisés avec les élèves de l'école de musique

Sommaire

I-	Histoire et récentes évolutions	3
II-	Enseignement artistique	5
1.	Organisation des cycles	5
2.	Les professeurs et l'équipe de coordination	6
3.	Instruments.....	7
4.	Cours collectifs.....	7
III-	Éducation artistique.....	11
IV-	Production artistique	12
V-	Inscriptions et tarification.....	13
1.	Tarification	13
2.	Les inscriptions.....	13
VI-	Le lien avec les familles.....	14
VII-	Dynamique partenariale	14
1.	Passerelles entre services culturels	14
2.	Projet de Charte Réseau	15
VIII-	Éléments budgétaires 2015/2016	16
IX-	Projets en réflexion.....	17
X-	Objectifs et concordances avec le Schéma départemental des enseignements artistiques et de l'action culturelle du département de l'Isère.....	18
XI-	Lexique	19
XII-	Annexes.....	19

I- Histoire et récentes évolutions

La commune du Fontanil-Cornillon dispose d'une école de musique municipale.

Si les premiers cours étaient dispensés dans les locaux de la mairie il y a plus de 35 ans, l'établissement a par la suite été confié en gestion déléguée à l'école de musique de Saint-Egrève dès 1981, avant de prendre son autonomie en 2001.

Les cours ont alors lieu sur différents sites de la commune : la cantine, l'école primaire et le Moulin des Acacias (anciennement propriété du Fontanil-Cornillon).

En 2013, la municipalité entreprend de transformer un bâtiment de logements d'instituteurs situé à l'école primaire en véritable école municipale. À l'occasion de cette inauguration, l'école de musique est baptisée FONTA MUSIQUE, après un sondage réalisé auprès des élèves concernés.

Depuis septembre 2013, les professeurs et élèves de l'école de musique évoluent dans un cadre adapté et confortable (bureau, 8 salles de cours insonorisées, dont 2 pouvant accueillir de la musique d'ensemble et 1 auditorium en rez-de-chaussée, localisation sur le site même du groupe scolaire du Rocher...)

L'école s'est beaucoup développée tant en quantité qu'en qualité depuis 2011 :

Elle est passée :

- de 65 à 136 élèves
- de 6 à 10 instruments proposés
- de 2 à 10 Ensembles (création de trois nouveaux « Combos*¹ » en 2015, et instauration de chorales dans le cadre des cours de Formation Musicale)

L'arrivée de la ligne E du tramway sur la commune, en septembre 2015, élargit le rayonnement de la commune du Fontanil-Cornillon sur son territoire. Ce nouvel axe de transport en commun, qui permet de relier le centre de Grenoble au Fontanil-Cornillon, en passant par les communes de Saint-Martin-le-Vinoux et Saint-Égrève, définit un bassin de vie, dans lequel le déplacement est facilité.

Le prochain accroissement du nombre d'habitants (2 822 en 2016), qui accompagnera la construction de nouveaux logements sur la commune, donnera de nouvelles perspectives de développement à l'école de musique municipale.

¹ Tous les mots accompagnés d'un astérisque sont définis dans le lexique

Ligne E du tramway, deux arrêts entre les deux écoles de musique



Source : TAG

II- Enseignement artistique

Le service municipal accueille tout au long de l'année scolaire (de septembre à juin) enfants, jeunes et adultes de tous niveaux.

Les objectifs pédagogiques des cours :

- Apprendre la pratique d'un instrument
- Faire progresser l'élève dans la maîtrise de son instrument
- Apporter une culture musicale la plus précise et éclectique possible
- Guider l'élève vers l'autonomie
- Apprendre à jouer avec les autres (orchestre, petites formations, duo)

1. Organisation des cycles

L'enseignement est organisé en cycles : Éveil (pré-cycle) / Cycle I / Cycle II

Un Cycle correspond en moyenne à 4 années de pratique. Toutefois, selon l'âge et les capacités musicales, il peut durer de 2 à 6 ans.

La fin de Cycle est validée par un examen.

Les élèves bénéficient de :

- Un cours d'instrument individuel
- Un cours de Formation Musicale collectif (sauf adultes)
- La possibilité de participer à un Ensemble* (pratique collective)

Éveil	1 h pour les enfants de G.S maternelle et CP (collectif)
Initiation	Initiation à la pratique d'un instrument pour les enfants de CP, sans cours de FM la 1 ^{ère} année
Cycle I	Instrument (1/2 h) + Formation Musicale (partie étude (3/4 h ou 1 h) et partie Chorale (1/2 h)) + pratique d'ensemble (1 h 15)
Cycle II	Instrument (3/4 h) + Formation Musicale (partie étude (1 h) et partie Chorale (1/2 h)) + pratique d'ensemble (1 h 15) avec possibilité d'arrêter la FM pour « les grands ados » (+ de 14 ans)

Les cours d'instruments sont individuels mais peuvent aussi faire l'objet de projets communs.

2. Les professeurs et l'équipe de coordination

La réputation d'une école tient à la qualité et à la permanence des musiciens qui y enseignent, ainsi qu'à la Direction qui impulse et coordonne l'équipe.

Les 13 professeurs de Fonta Musique sont des professionnels diplômés (DEM, DE et autre).

- Jacques GARDE, responsable, professeur de guitare et de Formation Musicale
- Aurore ANELLI, professeur de violon
- Patrick ARGENTIER, professeur de batterie
- Meryem BENSALID, professeur de flûte traversière, intervenante espace petite enfance
- Nelly BIGNON, professeur d'accordéon
- Bastien COMBE, professeur de trompette
- Rodrigo COSTA, professeur de guitare et de batucada, animateur TAP
- Nathalie DOMBRE, professeur de piano
- Juliette GRIMALDI, animatrice des TAP en musique
- Frédérique LAINE, professeur de piano
- Nicolas MORANT, professeur de Formation Musicale
- Timothée NALINE, professeur de clarinette et de saxophone
- Véronique ZRIDA, professeur de violon et d'éveil musical

Les enseignants assurent, en 2016, 70 h de cours individuels hebdomadaires, 16 h en enseignement collectif et Formation Musicale, 6 h en Temps d'Activités Périscolaires (TAP) et 1 h en intervention à l'espace petite enfance, soit un total de 93 h/semaine d'enseignement et d'éducation artistique auprès des élèves et du public.

L'équipe de coordination et de direction se compose de Jacques Garde (Responsable de l'école de musique, coordination pédagogique), Roberto Ferrara (partie administrative, inscriptions, facturation), et Chloé Garcia (chargée de mission en charge de la coordination des projets culturels). Les heures de direction et de coordination se répartissent sur 10 h.

3. Instruments

L'école de musique propose l'enseignement de 10 instruments :

- CORDES : Guitare - Basse - Violon
- CLAVIER : Piano – Accordéon
- VENTS : Flûte traversière – Saxophone – Clarinette - Trompette
- Batterie

Il est possible d'intégrer d'autres instruments selon les demandes (à formuler auprès de la direction).

4. Cours collectifs

En 2015, de nouveaux cours collectifs, « les Combos* », sont proposés aux élèves pratiquant un instrument. Ils peuvent désormais intégrer les Combos Ados Musique actuelle, Ados Jazz et Adultes Jazz, en plus des cours de batucada, d'orchestre et d'Atelier guitare déjà proposés.

Ces cours collectifs sont fortement recommandés, pour permettre aux élèves de mettre en pratique leurs acquis au sein d'un ensemble, de développer leur écoute et leur ouverture musicale, mais aussi et surtout de se faire plaisir.

- Orchestre
- Atelier Guitare
- Batucada - polyphonie rythmique brésilienne
- Combos* (Ados Musique actuelle, Ados Jazz, Adultes Jazz)
- Formation Musicale
- Chorale (intégrée dans l'horaire de Formation Musicale)

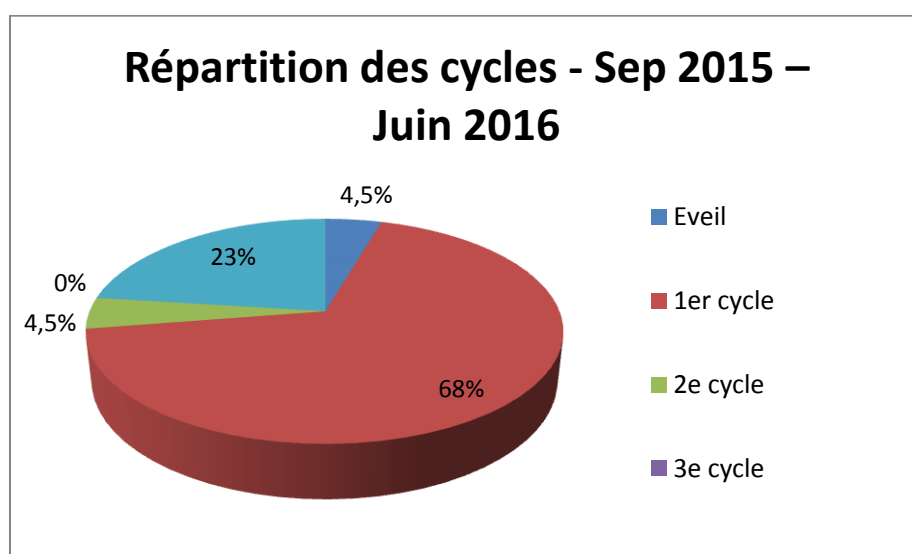
L'accès à ces Ensembles* est compris dans l'inscription de l'élève s'il pratique une discipline, et n'engendre donc pas, dans ce cas, de coût supplémentaire pour les familles.

Les cours de Formation Musicale (de F.M 1 à F.M 6) sont associés à la pratique d'un instrument et obligatoires pour les 7 – 14 ans. Les cours se scindent désormais en deux parties : Étude (lecture, écriture, théorie) et Pratiques d'ensemble (chorale, projets et percussions corporelles).

L'éveil musical, à destination des enfants de Grande Section de Maternelle et des CP, permet aux jeunes enfants de découvrir la musique et les instruments de façon pédagogique et ludique.

Les cycles – Sep 2015 – Juin 2016

Eveil	1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle	Hors Cours (grands adolescents et adultes)	TOTAL
6	93	5	1	31	136
4,5 %	68 %	4,5 %	-	23 %	100 %

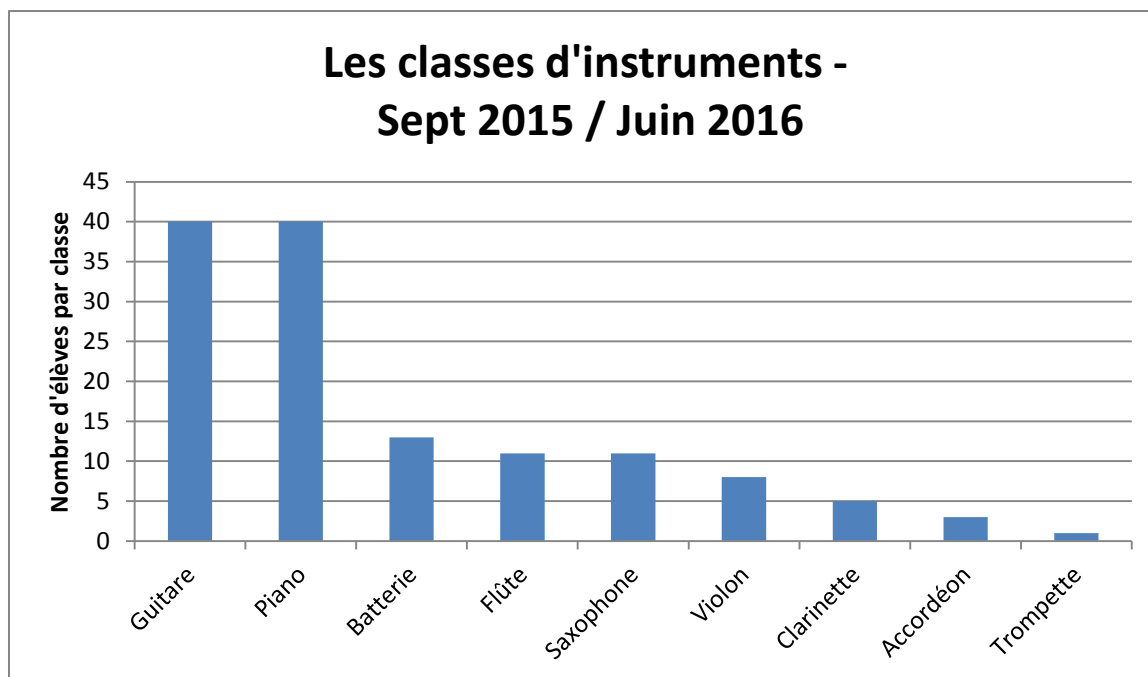


Le taux de fréquentation des cours d'éveil musical est bas, peut-être en raison de des ateliers d'éveil proposés dans le cadre des TAP. L'école de musique souhaite se rapprocher des maternelles afin d'inciter les plus petits à s'inscrire à ces cours, spécifiquement adaptés à la sensibilisation musicale. Des « Ambassadeurs », élèves de primaire, interviennent chaque année dans les classes de maternelle afin de susciter l'intérêt des enfants.

La baisse des effectifs en 2^e cycle est significative. Les élèves ados, qui entrent au lycée, ont tendance à abandonner la pratique de leur instrument. Afin de les inciter à rester, l'école de musique supprime l'obligation de suivre des cours de Formation Musicale à partir de 14 ans, et développe des cours collectifs attractifs (Combo*s Musique actuelle, jazz...). Elle encourage également la mise en œuvre de petits projets musicaux, et la responsabilisation des élèves au sein d'un groupe de musique. La mise en place de stages pendant les vacances scolaires est à l'étude afin de toucher les adolescents en dehors du quotidien de leurs études.

Les classes d'instruments - Sep 2015 – Juin 2016

Guitare	Piano	Batterie	Flûte	Saxophone	Violon	Clarinette	Accordéon	Trompette	TOTAL
40	40	13	11	11	8	5	3	1	132
31 %	30 %	10 %	8 %	8 %	6 %	4 %	2 %	1 %	100 %



Les cours de guitare, piano et batterie sont très demandés par les élèves. La Municipalité souhaite répondre à la demande de ses usagers en développant ces cours. Pour autant, les professeurs de l'école de musique accompagnent également leurs élèves vers la découverte d'autres instruments, et peuvent les orienter, en fonction de leurs envies, vers des instruments d'orchestre.

Les classes de formation musicale - Sep 2015 – Juin 2016

	Pré-cycle	1 ^{er} cycle			2 ^e cycle			
	Éveil	FM1	FM2	FM3	FM4	FM5/6	TOTAL	/nbr total d'élèves (136)
Classe	6	16	19	15	5	8	69	51 %
Exemptés par dérogation	-	12	1	1	1	7	22	16 %
TOTAL	Tous les élèves (exemptés ou non) font partie de la CHORALE						91	67 %

Depuis la rentrée 2015, les cours de FM se scindent en deux parties : Étude (lecture, écriture, théorie) et pratiques d'Ensemble* (chorale, projets et percussions corporelles).

Les ensembles - Sep 2014 – Juin 2015

Ensemble Vocal	Ensemble Instrumental				/nbr total d'élèves (136)	
Chorale (2h)	3 ensembles « combos »* (3h45)	Orchestre (1h15)	Batucada (1h)	Atelier Guitare (1h15)	TOTAL	%
	17	14	12	6	49	36 %
91					91	67 %

Les Ensembles (cours collectifs) touchent 67 % des élèves de à l'école de musique. Ces derniers y accèdent à travers les cours d'Ensemble instrumental proposés dès l'inscription dans une discipline (instrument ou FM), mais aussi à travers les cours de FM en eux-mêmes, qui intègrent une partie de pratique collective (chorale).

Les pratiques d'ensemble sont un bon indicateur du bon fonctionnement de l'école, et se développent. L'équipe enseignante encourage les projets collectifs, et propose régulièrement des pratiques en duo/petits groupes ponctuelles et ciblées, pour faire jouer les élèves ensemble et favoriser la rencontre musicale.

III- Éducation artistique

L'école de musique intervient de façon ponctuelle auprès de différents publics pour sensibiliser à la pratique musicale.

- Groupe scolaire du Rocher (année 2015/2016) :
 - Parcours de découverte pour tous les CP/CE1 (les professeurs interviennent dans les classes pour présenter les instruments d'orchestre)
 - Auditions* auprès des Maternelles Grande Section (par des élèves « Ambassadeurs », inscrits à l'école de musique)
 - Projet de concert avec les CM1-CM2 (2015 – concert sur le thème des Beatles préparé avec un groupe professionnel, les Cometgether; 2016 – concert sur le thème du Voyage préparé avec les professeurs de Fonta Musique)
- Temps d'activités périscolaires (réforme des rythmes scolaires, TAP le vendredi après-midi) / Intervention de deux professeurs :
 - un Atelier Batucada
 - un cours d'Éveil musical (maternelle + primaire)
- Atrium (salle culturelle) : programme d'échange avec des artistes. Des élèves pourront assister aux répétitions des artistes, avant leur représentation.
- Médiathèque : échanges et projets en commun.
Une première séance de lecture de contes mis en musique par des élèves de l'école de musique (flûte traversière) a rencontré un grand succès en février 2016. Ces animations seront de nouveau proposées au public dans l'année.
- Espace Petite Enfance : sensibilisation des tous petits à la musique, intervention 1x/semaine d'un professeur à l'Espace Petite Enfance.
- Résidence Mutualiste : intervention ponctuelle des élèves flûtistes à l'EHPAD pour des représentations musicales devant les résidents.

IV- Production artistique

Chaque année, des concerts et animations musicales sont organisés sur la commune, préparés et encadrés par les professeurs de l'école de musique.

- Concert de fin d'année (Audition* Générale de l'École à Claretière)
- Auditions* de classes d'instruments
- Concert des orchestres inter-écoles (avec Saint-Égrève, la Buisse, Domène...)
- Balade musicale (parcours musical depuis l'école de musique, passage par la Résidence Mutualiste puis par le centre de loisirs à l'Espace Claretière)
- Bal Folk (organisé avec d'autres écoles de musique du territoire : Saint-Égrève, La Buisse, Domène, Pont-de-Claix, Echirolles, Seyssinet-Pariset)
- Soirée Ados à l'Atrium
- Soirée « Combos* » à l'Atrium (élèves inscrits dans cette forme de pratique collective)
- Inaugurations / Animations communales

v- Inscriptions et tarification

1. Tarification

TARIFICATION DISCIPLINE – MUSIQUE D'ENSEMBLE

	ÉLÈVE	FONTANILOIS (au moins 1 des 2 parents résidant au Fontanil)			EXTÉRIEUR
	Tarification	Élève adulte ou 1 ^{er} enfant	2 ^e enfant de la famille mineur ou Étudiant	3 ^e enfant de la famille mineur ou Étudiant et plus	ÉLÈVE ADULTE OU ENFANT
CYCLE COMPLET Instrument + F.M. + Musique d'Ensemble (*)	Par année	492 €	372 €	246 €	780 €
	Soit /trimestre	164 €	124 €	82 €	260 €
HORS CYCLE 1 seule discipline (Instrument ou F.M.) + accès à une Musique d'ensemble sans surcoût supplémentaire.	Par année	246 €	186 €	123 €	390 €
	Soit /trimestre	82 €	62 €	41 €	130 €

(*) Musique d'Ensemble de l'École = Orchestre /Atelier Guitare / « Combos* » / Batucada

Afin de favoriser la pratique de musique d'ensemble, la municipalité donne accès gratuitement à ces cours dès lors que l'élève s'inscrit à une discipline (instrument et/ou Formation Musicale). Si l'élève ne souhaite s'inscrire qu'à l'éveil musical ou qu'à la batucada, la tarification appliquée est la suivante :

Batucada (seule) ou Éveil Musical	Par année	126 €	126 €	126 €	159 €
	Soit /trimestre	42 €	42 €	42 €	53 €

L'inscription à l'école de musique est annuelle, la facturation est réalisée par trimestre à terme échu. Cf. en annexe, la fiche d'inscription de l'année 2016/2017.

2. Les inscriptions

Les inscriptions aux cours de l'école de musique s'effectuent entre mai et début juillet de l'année en cours, pour l'année scolaire suivante (septembre/juin).

Les feuilles d'inscriptions sont distribuées aux élèves de l'école de musique, et diffusées sur le site de la commune.

Les plannings des cours sont organisés pendant l'été, entre les professeurs et les familles.

Une réunion d'information et d'échange avec les familles sur les projets de l'année en cours pourrait s'organiser en octobre/novembre 2016.

VI- Le lien avec les familles

Le lien entre les familles et les enseignants de l'école de musique doit être permanent et vivant :

- avant ou après chaque cours / échanges par mails / téléphone / auditions* et concerts / tableau d'affichage / cahier de l'élève

VII- Dynamique partenariale

1. Passerelles entre services culturels

Les projets mis en place par l'école de musique ont pour vocation de créer des passerelles entre les services mais aussi entre les lieux et les publics.

Dans le cadre de la réorganisation des services, une direction culture a été mise en place en septembre 2015. Elle se compose des services de la médiathèque, de l'école de musique et d'un poste de chargée de mission culturelle, qui a pour objectif de développer la coordination des projets culturels sur la commune.

Un premier projet de passerelle entre école de musique et médiathèque a permis de proposer au public une séance de « conte musical ». Le 10 février 2016, deux élèves flûtistes de Fonta Musique sont intervenus, sous le regard de leur professeur, pour mettre en musique la lecture de deux contes, au cours de l'animation de la médiathèque « L'Heure du Conte ». L'expérience a rencontré un grand succès, et pourra donc se répéter dans les mois qui viennent.

Dans la continuité de cette démarche, un professeur de l'école de musique intervient une fois/semaine à l'espace petite enfance pour sensibiliser les tout petits à l'éveil musical.

L'école de musique élabore également des projets inter-écoles avec d'autres établissements de musique du territoire (Saint-Égrève, La Buisse, Domène...) Des représentations musicales communes sont organisées chaque année.

2. Projet de Charte Réseau

Dans le cadre d'une réflexion menée autour du Schéma Départemental des enseignements et de l'éducation artistique et culturelle du Département de l'Isère, l'école de musique municipale du Fontanil-Cornillon et le conservatoire de Saint-Egrève ont travaillé conjointement sur la définition d'un projet de Charte Réseau.

Ce document d'orientation décline des valeurs et objectifs partagés en faveur du développement des enseignements artistiques et des pratiques culturelles sur le territoire.

Dans ce cadre, chaque école conserve son identité et participe au réseau de façon libre et indépendante. La coopération fonctionne à égalité de droits et de devoirs sans aucune hiérarchie.

Ce réseau d'écoles de musique permet d'optimiser l'efficacité, la qualité et la complémentarité de l'offre de l'enseignement musical sur le territoire tout en garantissant la prise en compte au sein de ce dispositif des spécificités propres à chaque structure.

Les objectifs du réseau :

- encourager les relations partenariales entre les écoles de musique
- favoriser l'accès de tous aux enseignements et pratiques artistiques, dans un souci d'égalité sociale, économique et territoriale
- renforcer la cohérence et la complémentarité des projets pédagogiques développés par les écoles de musique, en prenant appui sur les synergies et les compétences existantes
- veiller à un développement ou une évolution de l'offre pédagogique sur le territoire, en cohérence avec les pratiques d'ensemble et la vie artistique amateur
- proposer des actions de formation, de création ou de diffusion communes ou coordonnées à destination des élèves, jeunes et amateurs, ou des enseignants

Ce projet est actuellement en cours de réflexion et pourra donner lieu à des collaborations autour de rencontres ponctuelles, de la formation des professeurs et de mutualisation de certains cours collectifs.

VIII- Éléments budgétaires 2015/2016

	Budget réalisé 2015	Budget prévisionnel 2016
TOTAL	124 550,81 €	142 260 €
Subvention	3 000 €	8 000 €
Participation des familles	41 525,50 €	52 000 €
Autofinancement	80 025,31 €	82 260 €

	Sep 2014 / Juin 2015	Sep 2015 / Juin 2016
Nombre d'habitants	2 847	2 822
Nombre d'élèves	119	136
Nbr élèves/habitants	4,2 %	4,8 %

	Sep 2014 / Juin 2015		Sep 2015 / Juin 2016	
Elèves Fontanillois	97	81,5 %	100	73,5 %
Elèves extérieurs	22	18,5 %	36	26,5 %
TOTAL	119	100 %	136	100 %

	Sep 2014 / Juin 2015		Sep 2015 / Juin 2016	
Elèves enfants	95	79,8 %	105	77 %
Elèves adultes	24	20,2 %	31	23 %
TOTAL	119	100 %	136	100 %

	Budget 2015	Budget 2016
Coût enseignement et production artistique/an	106 583,6 €	121 154,4 €
Coût éducation artistique/an (TAP compris)	6 329,9 €	8 645,7 €
Coût dépenses fonctionnelles (bâtiment, fournitures...)	11 637,3 €	12 460 €
Coût total	124 550,81 €	142 260 €
Coût d'un élève net/an	1 046,6 €	1 046 €
Coût pédagogique d'un élève (uniquement heures d'enseignement)	895,7 €	890,8 €
Coût d'un élève/an pour la commune (autofinancement)	672,5 €	604,9 €
Coût d'un élève/an/habitant	0,37 €	0,37 €

IX- Projets en réflexion

- Continuer la prise en charge des publics adolescents, à travers le développement de pratiques collectives « Combos* »
- Mise en place de stages, pendant les vacances scolaires
- Développement des projets transversaux à plusieurs instruments
- Rédaction d'un règlement intérieur des élèves et des professeurs
- Mise en place d'un Livret de suivi de l'élève
- L'École de musique pourrait collaborer avec certains parents (ou grands-parents), musiciens ou non, qui seraient d'accord pour assurer un encadrement des élèves dans certaines circonstances.
- Formaliser le travail pédagogique réalisé collectivement, au sein de l'école de musique

X- Objectifs et concordances avec le Schéma départemental des enseignements artistiques et de l'action culturelle du département de l'Isère

Dans le cadre de démarche menée par le département de l'Isère pour accompagner les projets culturels de territoire, la mise en réseau des établissements et les projets d'établissement » (juin 2015 – mars 2016), la commune du Fontanil-Cornillon s'est investie dans la rédaction d'un projet d'établissement pour son école de musique municipale (jusqu'alors inexistant), et s'est engagée dans une charte réseau.

Le projet d'établissement ainsi rédigé dresse l'état des lieux de l'école de musique municipale, dans son fonctionnement et dans ses pratiques, mais souligne également les perspectives d'évolution et les objectifs de développement de l'école. Conformément aux attentes des élus de la municipalité, de la population, et plus largement du Schéma départemental des enseignements artistiques et de l'action culturelle du département de l'Isère, ce document présente une orientation pédagogique globale, en cohérence avec la politique culturelle de la commune.

Le travail autour des pratiques d'enseignement et d'éducation artistique a permis de mettre en lumière les efforts consentis par la commune pour valoriser les pratiques collectives et proposer une offre culturelle de qualité, pour le bien-être des élèves de l'école.

La démarche de « Charte réseau » avec la commune de Saint-Egrève s'inscrit dans une perspective de mutualisation de l'offre et des pratiques d'enseignement culturel par bassin de vie. Cette collaboration, qui prendra forme à travers une convention, permettra d'optimiser l'efficacité, la qualité et la complémentarité de l'offre de l'enseignement musical sur le territoire. Avec l'arrivée de la ligne E du tramway, qui dessert les deux communes, de nouveaux modes de déplacement permettent une amélioration des conditions d'accès aux écoles, et facilitent la mobilité des élèves.

Au cours du travail effectué autour du projet d'établissement, la répartition du nombre d'heures de direction, d'administration et de coordination culturelle s'est posée. La commune du Fontanil-Cornillon étudie une possible évolution du statut de son responsable, qui a déjà vu son nombre d'heures consacrées à la direction passer de 2h à 4h/semaine en 2016. Par ailleurs, deux autres agents sont mobilisés sur l'école de musique : Roberto Ferrara 4h/semaine (partie administrative, inscriptions, facturation), et Chloé Garcia 2h/semaine (chargée de mission en charge de la coordination des projets culturels). Le temps consacré à la gestion et au rayonnement

de l'école de musique s'élève donc à 10 h/semaine, ce qui représente un temps important au regard des effectifs de l'école.

Enfin, il est important de souligner que la commune a annualisé les postes de ses enseignants en 2014, afin de pérenniser et sécuriser leurs conditions de travail.

XI- Lexique

Combo – Abréviation anglaise de *combination*, « combinaison ». Petit orchestre de 3 à 8 musiciens.

Audition – Présentation du travail et des progrès de l'élève en fin d'année, au cours d'une petite représentation.

Ensemble – Pratique musicale collective (Orchestre /Atelier Guitare / « Combos » / Batucada)

XII- Annexes

- Bilan financier 2015
- Fiche d'inscription

La révision du présent projet d'établissement sera établie lorsque des modifications substantielles seront effectuées.